

18.11.2013

A7-0360/1

Amendement 1

Tarja Cronberg

au nom du groupe Verts/ALE

Rapport

Maria Eleni Koppa

Mise en œuvre de la politique de sécurité et de défense commune
2013/2105(INI)

A7-0360/2013

Proposition de résolution

Paragraphe 9

Proposition de résolution

9. souligne que, en vertu des traités, l'Union a pour but de promouvoir la paix, ses valeurs et le bien-être de ses peuples (article 3 du traité UE) et son action sur la scène internationale vise à consolider et à soutenir la démocratie, l'État de droit et les droits de l'homme, et à prévenir les conflits et à renforcer la sécurité internationale, conformément aux buts et aux principes de la charte des Nations unies, ainsi qu'aux principes de l'acte final d'Helsinki et aux objectifs de la charte de Paris, **y compris ceux relatifs aux frontières extérieures (article 21 du traité UE)**; est convaincu que la PSDC est au service de ces objectifs et insiste sur la nécessité de l'améliorer;

Amendement

9. souligne que, en vertu des traités, l'Union a pour but de promouvoir la paix, ses valeurs et le bien-être de ses peuples (article 3 du traité UE) et son action sur la scène internationale vise à consolider et à soutenir la démocratie, l'État de droit et les droits de l'homme, et à prévenir les conflits et à renforcer la sécurité internationale, conformément aux buts et aux principes de la charte des Nations unies, ainsi qu'aux principes de l'acte final d'Helsinki et aux objectifs de la charte de Paris; est convaincu que la PSDC est au service de ces objectifs et insiste sur la nécessité de l'améliorer;

Or. en

18.11.2013

A7-0360/2

Amendement 2

Tarja Cronberg

au nom du groupe Verts/ALE

Rapport

Maria Eleni Koppa

Mise en œuvre de la politique de sécurité et de défense commune
2013/2105(INI)

A7-0360/2013

Proposition de résolution

Paragraphe 24

Proposition de résolution

24. constate que les groupements tactiques de l'Union n'ont jamais été déployés et estime que leur existence sera difficile à justifier à terme; souligne qu'ils sont un instrument important pour permettre la constitution, l'entraînement et la réaction rapide des forces en temps utile; salue la décision d'aborder cette question lors du sommet de décembre; est convaincu que l'Union européenne devrait disposer de forces de combat permanentes à réaction rapide, autour de composantes terrestres, aériennes, navales, *informatiques* et spéciales, et très ambitieuses; souligne que les groupements tactiques de l'Union devraient pouvoir être déployés lors de crises de toutes sortes, y compris en cas de crise humanitaire d'origine climatique; est favorable à une approche plus flexible et ciblée permettant d'améliorer la réaction et la capacité d'adaptation aux différentes situations de crise, et d'accroître la modularité afin de combler les lacunes lors des phases initiales du lancement d'opérations de PSDC, sans toutefois compromettre la capacité opérationnelle des groupements tactiques dans leur ensemble;

Amendement

24. constate que les groupements tactiques de l'Union n'ont jamais été déployés et estime que leur existence sera difficile à justifier à terme; souligne qu'ils sont un instrument important pour permettre la constitution, l'entraînement et la réaction rapide des forces en temps utile; salue la décision d'aborder cette question lors du sommet de décembre; est convaincu que l'Union européenne devrait disposer de forces de combat permanentes à réaction rapide, autour de composantes terrestres, aériennes, navales et spéciales, et très ambitieuses; souligne que les groupements tactiques de l'Union devraient pouvoir être déployés lors de crises de toutes sortes, y compris en cas de crise humanitaire d'origine climatique; est favorable à une approche plus flexible et ciblée permettant d'améliorer la réaction et la capacité d'adaptation aux différentes situations de crise, et d'accroître la modularité afin de combler les lacunes lors des phases initiales du lancement d'opérations de PSDC, sans toutefois compromettre la capacité opérationnelle des groupements tactiques dans leur ensemble;

Or. en

AM\1010370FR.doc

PE519.398v01-00

18.11.2013

A7-0360/3

Amendement 3

Tarja Cronberg

au nom du groupe Verts/ALE

Rapport

Maria Eleni Koppa

Mise en œuvre de la politique de sécurité et de défense commune
2013/2105(INI)

A7-0360/2013

Proposition de résolution

Paragraphe 33

Proposition de résolution

33. demande au Conseil européen de réaffirmer l'importance de l'approvisionnement énergétique européen et de l'accès durable et diversifié aux ressources énergétiques; observe que certains États membres n'ont pas la capacité de diversifier leurs approvisionnements énergétiques et deviennent donc de plus en plus vulnérables; soutient vivement à cet égard les efforts communs des États membres dans les situations de crise; souligne que la protection des infrastructures critiques en Europe devrait activer la clause de défense mutuelle ou de solidarité; *observe également que l'opération Atalanta joue déjà un rôle dans la sécurité énergétique en luttant contre les pirates qui ont détourné plusieurs pétroliers depuis 2008*; estime, dès lors, que ces aspects doivent s'intégrer dans l'approche stratégique nécessaire; souligne, à cet égard, que l'approvisionnement énergétique est un facteur essentiel pour le succès des missions et opérations de la PSDC;

Amendement

33. demande au Conseil européen de réaffirmer l'importance de l'approvisionnement énergétique européen et de l'accès durable et diversifié aux ressources énergétiques; observe que certains États membres n'ont pas la capacité de diversifier leurs approvisionnements énergétiques et deviennent donc de plus en plus vulnérables; soutient vivement à cet égard les efforts communs des États membres dans les situations de crise; souligne que la protection des infrastructures critiques en Europe devrait activer la clause de défense mutuelle ou de solidarité; estime, dès lors, que ces aspects doivent s'intégrer dans l'approche stratégique nécessaire; souligne, à cet égard, que l'approvisionnement énergétique est un facteur essentiel pour le succès des missions et opérations de la PSDC;

Or. en

AM\1010370FR.doc

PE519.398v01-00

18.11.2013

A7-0360/4

Amendement 4

Tarja Cronberg

au nom du groupe Verts/ALE

Rapport

Maria Eleni Koppa

Mise en œuvre de la politique de sécurité et de défense commune
2013/2105(INI)

A7-0360/2013

Proposition de résolution

Paragraphe 40

Proposition de résolution

40. prend note des propositions faites par la VP/HR dans son rapport sur la PSDC d'octobre 2013, et notamment celles visant à la mise en place d'incitatifs à la coopération dans le domaine des capacités de défense, y compris de nature fiscale; souligne la possibilité pour les États membres de tirer pleinement parti d'une collaboration plus étroite, facteur d'efficacité militaire, et de décider d'optimiser et d'utiliser des ressources rares d'une manière plus adéquate et plus intelligente, grâce à la création de synergies et à la réduction coordonnée des doubles emplois et des capacités obsolètes et redondantes;

Amendement

40. prend note des propositions faites par la VP/HR dans son rapport sur la PSDC d'octobre 2013, et notamment celles visant à la mise en place d'incitatifs à la coopération dans le domaine des capacités de défense, y compris de nature fiscale; souligne la possibilité pour les États membres de tirer pleinement parti d'une collaboration plus étroite, facteur d'efficacité militaire, et de décider d'optimiser et d'utiliser des ressources rares d'une manière plus adéquate et plus intelligente, grâce à la création de synergies et à la réduction coordonnée des doubles emplois, **du morcellement, des surcapacités, de la corruption** et des capacités obsolètes et redondantes;

Or. en

18.11.2013

A7-0360/5

Amendement 5

Tarja Cronberg

au nom du groupe Verts/ALE

Rapport

Maria Eleni Koppa

Mise en œuvre de la politique de sécurité et de défense commune
2013/2105(INI)

A7-0360/2013

Proposition de résolution

Paragraphe 47 – point c

Proposition de résolution

c) accélère la mise en œuvre des projets existants, notamment ceux concernant les capacités de soutien stratégiques, et apporte un soutien politique aux projets phares de l'AED, c'est-à-dire le ravitaillement en vol, la communication par satellites, *les systèmes d'aéronefs télépilotés, la cyberdéfense* et le ciel unique européen;

Amendement

c) accélère la mise en œuvre des projets existants, notamment ceux concernant les capacités de soutien stratégiques, et apporte un soutien politique aux projets phares de l'AED, c'est-à-dire le ravitaillement en vol, la communication par satellites et le ciel unique européen;

Or. en

18.11.2013

A7-0360/6

Amendement 6
Tarja Cronberg
au nom du groupe Verts/ALE

Rapport
Maria Eleni Koppa
Mise en œuvre de la politique de sécurité et de défense commune
2013/2105(INI)

A7-0360/2013

Proposition de résolution
Paragraphe 47 – point g

Proposition de résolution

Amendement

*g) envisage le lancement de travaux de
mise au point d'un objectif global
militaire à l'horizon 2025, éventuellement
complété par un objectif global industriel;*

supprimé

Or. en

18.11.2013

A7-0360/7

Amendement 7

Tarja Cronberg

au nom du groupe Verts/ALE

Rapport

Maria Eleni Koppa

Mise en œuvre de la politique de sécurité et de défense commune
2013/2105(INI)

A7-0360/2013

Proposition de résolution

Paragraphe 52

Proposition de résolution

52. invite le Conseil européen à agir dans ces domaines grâce à un financement solide de la recherche et du développement, *y compris à l'échelle de l'Union*; est favorable à la mise en place d'une coopération effective et économiquement avantageuse entre les activités de recherche en matière de sécurité civile et de défense; souligne, cependant, la nécessité encore d'actualité d'un régime d'exportation efficace des biens à double usage;

Amendement

52. invite le Conseil européen à agir dans ces domaines grâce à un financement solide de la recherche et du développement; est favorable à la mise en place d'une coopération effective et économiquement avantageuse entre les activités de recherche en matière de sécurité civile et de défense; souligne, cependant, la nécessité encore d'actualité d'un régime d'exportation efficace des biens à double usage;

Or. en

18.11.2013

A7-0360/8

Amendement 8

Tarja Cronberg

au nom du groupe Verts/ALE

Rapport

A7-0360/2013

Maria Eleni Koppa

Mise en œuvre de la politique de sécurité et de défense commune
2013/2105(INI)

Proposition de résolution

Paragraphe 53

Proposition de résolution

Amendement

53. insiste sur la nécessité de ménager de nouvelles sources de financement pour la recherche et l'innovation dans le domaine de la défense, notamment, par exemple, dans le cadre d'Horizon 2020;

supprimé

Or. en